

Index pour la suppression des écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes pour 2022

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui a pour objectif de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, l'Hôpital Suisse de Paris a calculé son index pour l'année 2022 :

Notre résultat total est de 91/100

Ce résultat signifie que l'Hôpital Suisse de Paris satisfait aux dispositions en matière d'égalité Femmes-Hommes et Hommes -Femmes sur les quatre indicateurs ci-dessous :

- Indicateur 1 : écart de rémunération entre les femmes et les hommes.
- Indicateur 2 : écart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes.
- Indicateur 3 : pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)
- Indicateur 4 : nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations